

**COMPTE –RENDU REUNION DU COMITE VENDREDI 22 MARS 2019**  
**CLUB VOSGIEN de RAON L'ETAPE et de la PORTE des VOSGES**

Présents : Daniel Mathieu- Pierre Weber – Claude Léonard - Christian Renard- Claude Colenne –Régis Morlot- Jean-Paul Claude – Guy Thiéry - Chantal Martin – Dominique Janin Marie-Claire Vernet - Annie Massoni

Le comité a accueilli un nouveau membre, Marie-Claire Vernet

Annie Massoni est devenue vice-présidente en remplacement de Daniel Vitry, elle reste secrétaire

1) AG de février à la salle Beauregard

Tout s'est bien déroulé

Il faudra présenter le comité à la prochaine AG (cela fut le cas en 2018), de manière à ce que tout le monde identifie bien tous ses membres

Il serait souhaitable que la remise des diplômes se fasse de « façon moins distante » ; le président allant..... plus au contact des récipiendaires

On garde pour l'an prochain le stand-rando....avec dépôt des affaires le samedi après-midi- à l'Assemblée Générale à Etival en 2020

2) Fin de calendrier pour les dimanches : 17 novembre

Dominique, Chantal et Marie-Claire se chargent de contacter à Bertrichamps, « la Table du Boulanger » – Si c'est faisable, à la réunion du comité le 7 juin, on choisirait le menu

3) Covoiturage

Daniel prend exemple sur le Club Vosgien de Saint Dié pour fixer des tarifs concernant les personnes qui profitent des voitures, une façon d'harmoniser les pratiques.

Voilà ce qui a été retenu et approuvé par le comité

-2 Euros pour 10km

-3 Euros pour 50km                    tous les chiffres correspondent à « aller et retour »

-4 Euros jusqu'à 100km

-5 Euros au-delà de 100km

Claude se charge d'informer tous les membres, car cela a un effet dès maintenant pour les sorties des jeudis et des dimanches.

Ces tarifs seront indiqués sur le prochain calendrier....celui pour 2020.

4) Fichier des adhérents

Une relance a été faite fin février pour tous ceux qui n'avaient pas renouvelé leur cotisation. Il reste encore des membres non réinscrits, des relances sont à nouveau en cours

A la date du 22 mars, notre Club compte 201 inscrits – parmi ceux-ci, 7 sont des nouveaux-

39 n'ont pas renouvelé leur cotisation (36 en réalité, car il y a 3 membres qui sont décédés)

Fiche d'inscription pour l'an prochain

La fédération souhaite une harmonisation des fiches d'inscription de ses membres, elle donne un modèle-type, qui en fait, ressemble beaucoup au nôtre.

De ce modèle, on supprimera « personne à prévenir en cas d'accident »...puisque les personnes présentes à la rando seront capables d'intervenir et d'appeler qui que ce soit  
On va cependant ajouter « cochez les activités auxquelles vous souhaitez participer : marche, marche à allure modérés, marche nordique, balisage »

D'autre part, la Fédération veut que chaque Club Vosgien soit en conformité avec les directives valables dans toute l'Union Européenne concernant la protection des données.

Ainsi, chacun doit être informé que ses données personnelles sont protégées, c'est-à-dire qu'elles sont strictement destinées à usage interne de l'association et ne sont pas transmises à d'autres organismes, à l'exception de la Fédération du Club Vosgien à laquelle notre Club est associé. A ce titre, notre association transmet à la Fédération les données collectées et cela aux strictes fins de gestion des adhésions des membres. Les données ne sont conservées que durant la période de validité de l'adhésion à l'association.

A savoir, cela est réclamé par la Fédération, pour les nouvelles inscriptions (à partir de 2020), un certificat médical sera obligatoire pour chaque personne inscrite pour pratiquer les activités proposées par le Club.

### Travaux sur sentiers

#### Secteur de Raon l'Etape

-Le terrain sur laquelle se trouve la chapelle des Pestiférés est acquis désormais par la mairie ; elle en est donc propriétaire. Les baliseurs se chargent du nettoyage des abords de la chapelle et de mettre en place 2 bancs. La mairie va demander des subventions pour engager des travaux de toiture, travaux réalisés par des professionnels.

-Mireille Michel a donné son accord pour que le circuit Chavré-Vénival porte désormais le nom de « circuit Jean-Marie Michel ». C'est la fusion des circuits de Chavré et de Vénival. Une inauguration aura lieu à une date non encore précisée.

Au départ du circuit, un panneau sera apposé précisant « Circuit Jean-Marie Michel, ancien Président de 2006 à 2011 »

-Modification du circuit de la Faïencerie

#### Secteur de Baccarat

Terrassement sur le circuit des Fontaines- réfection d'un pont à la Roche du Serpent

A été prévue une journée- nature à Bertrichamps, ouverte à tous pour le nettoyage des sentiers.

#### Secteur d'Etival

-Changement de poteaux sur le circuit de Meurthe et Valdange

- Reprise de tous les sentiers dans le secteur du Hure

- Pour la rentrée de septembre, une classe de BTS de Roville veut ouvrir 1 sentier à Varinchatel (une boucle au-dessus, d'environ 500m)- Notre CV se contentera de baliser sur ce tronçon.

### Questions et infos diverses

Des demandes de subventions à plusieurs communes : Baccarat, Bertrichamps, Etival...

15 membres ont participé à la confection de 1300 sandwichs (en 2 heures) pour les festivaliers - félicitations pour leur aide à la bonne marche du carnaval de Raon l'Etape.

Rendez-vous à retenir :

District3 – réunion AG à Villé le 6 avril - réunion d'automne à Lutzelhouse - le D3 = 6099 adhérents

En 2020, réunion de printemps à Schirmeck- et Assemblée Générale organisée par l'association baptisée désormais « Saales-Colroy » - réunion d'automne à Dambach  
14 juin 2020 : rando commune du D3 à Strasbourg  
L'AG de la Fédération se fera à Kirviller le samedi 1<sup>er</sup> juin 2020  
La Fédération comptait en 2018 : 30.899 adhérents, un chiffre bien en-deçà des années précédentes puisqu'elle a déjà dépassé les 33.000 adhérents.

Enfin, Pierre pose le problème suivant : l'accès aux zones de balisage en voiture. Pour beaucoup, c'est l'impossibilité d'utiliser leur propre voiture, car trop inadaptée aux chemins forestiers. A l'heure actuelle, il n'y a que 2 voitures utilisées  
Pierre souhaiterait que le Club fasse donc l'acquisition d'un véhicule d'occasion, d'où une demande de subvention( 8000 Euros) auprès de la région Grand Est : cette subvention s'inscrivant dans le « dispositif de soutien à la vie associative de proximité DIVA'P »

**Prochaine réunion du comité – VENDREDI 7 JUIN à 14h00**